



St Grégoire, le 26 août 2026

Objet : Vœu OC CESSON – Assemblée Générale District 35 du 29 août 2026 à LA MEZIERE

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous l'extrait du PV du COMITE DIRECTEUR du 24 août 2026 où le vœu de l'OC CESSON a été présenté et validé.

Objectif : Protéger les clubs qui forment des éducateurs.

Constat : Il est désormais fréquent qu'un club finance la formation d'un ou de plusieurs éducateurs (DEF, BMF, BEF...) Mais à peine la formation terminée cet éducateur est racolé par des clubs sans scrupules qui viennent détruire tout le travail de structuration et formation d'un club voisin.

Proposition : Mettre un place un système de dédit formation

Un éducateur formé par un club devra s'acquitter d'un dédit formation s'il quitte le club dans un délai minimum de 3 ans après sa formation.

Le Président du District
Philippe LE YONDRE